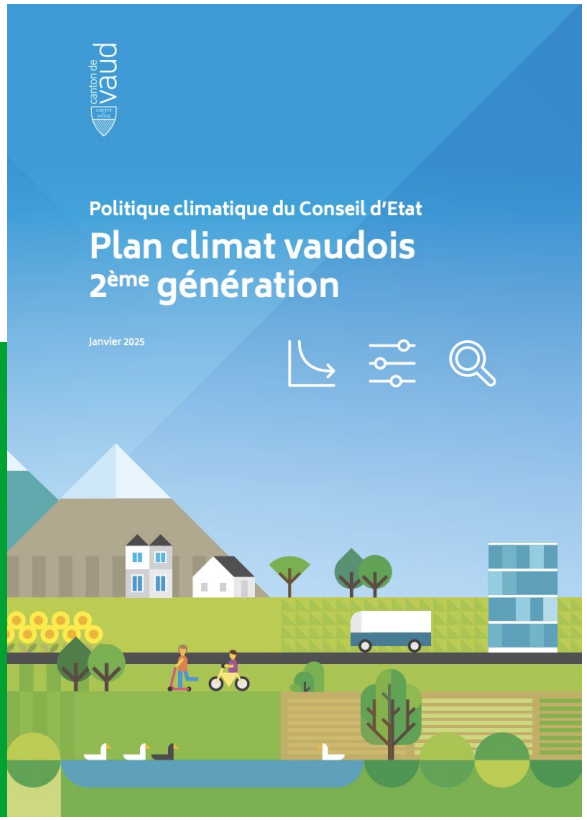
OBSERVATIONS D'OBJECTIF CLIMAT VAUD SUR LA POLITIQUE CLIMATIQUE CANTONALE

Séminaire sur la politique climatique cantonale

Benoît Schilter et Marion Lanci





Samedi 14 novembre 2026

Tibits, Lausanne

PLAN DE LA PRÉSENTATION

Bilan carbone 2023

- Les trajectoires d'émissions entre 1990-2023
- Les points-clés

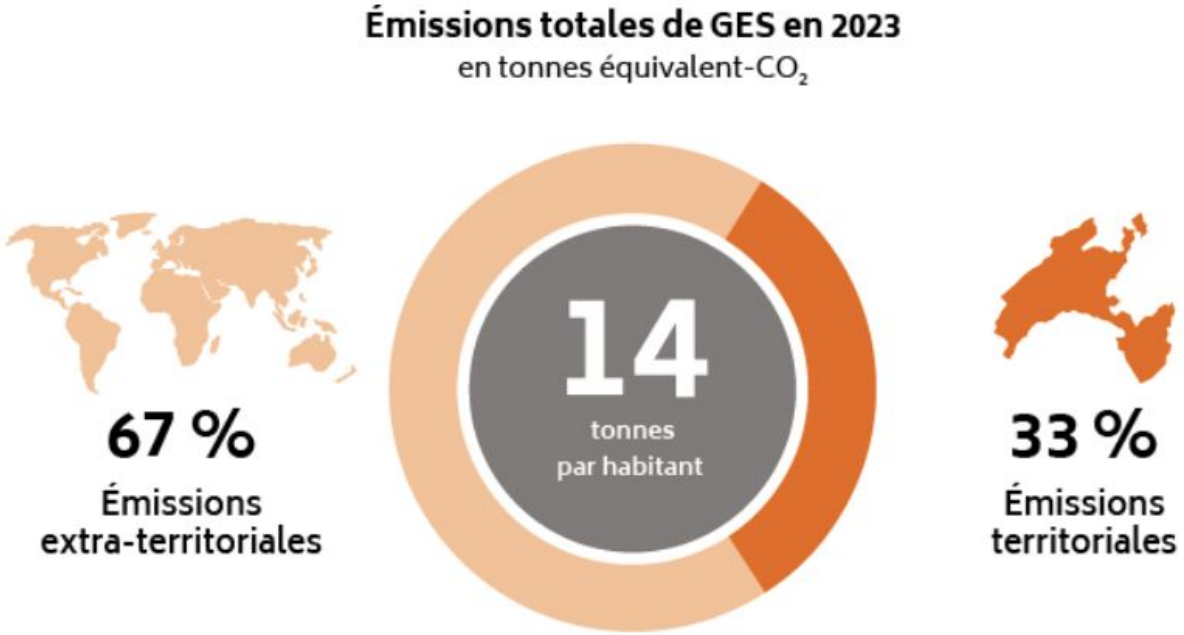
Plan climat

- Quelle temporalité d'implémentation des mesures ?

Conclusion

Est-on sur la bonne trajectoire par rapport à 1990?

Le bilan carbone 2023



- Émissions territoriales: -21% depuis **1990**
- Émissions extra-territoriales: stables depuis **2015**
- Émissions totales: -5% depuis **2015**

Est-on sur la bonne trajectoire par rapport à 1990 ?

Évolution des émissions totales par rapport à 1990

	1990		2023	
Émissions (OWID)	Absolues *(M tCO2)*	Par habitant·e *(tCO2/hab)*	Absolues *(tCO2)*	Par habitant·e *(tCO2/hab)*
Territoriales	3.8	6.5	3.0 (-21%[4])	3.5 (-46%)
Extraterritoriales	3.7	6.3	**8.1** (+119%)	**9.6** (+52%)
Totales	7.5	12.9	**11.0** (+47%)	13 (0%)

Source : Rapport "Bilan carbone du Canton de Vaud : considérer les émissions totales (partie 1/2)", Objectif Climat Vaud, 26.08.2026

Points-clés

Bilan carbone mitigé

- **Émissions territoriales:**
  - Efforts à renforcer
  - Aucun objectif sectoriel atteint en 2030
  - Info: Forêts et sols émettrices 4% équivalent émissions territoriales
- **Émissions totales:** moyenne par habitant·e (14tCO2) très élevée
- **Émissions de l'administration:** au rhytme actuel, objectif 2040 non atteint

Limites

- **Absence précision sources émissions** (secteurs économique, catégorie socio-économique de la population)
- **Absence prise en compte émissions investissements et activités à l'étranger des banques et multinationales dans le canton**
- **Pas utilisé comme boussole correctrice des politiques actuelles**

PLAN DE LA PRÉSENTATION

Bilan carbone 2023

- Les trajectoires d'émissions entre 1990-2023
- Les points-clés

Plan climat

- Quelle temporalité d'implémentation des mesures ?

Conclusion

PCV2 : une réponse au bilan carbone ?



- **Temporalité d'implémentation ?**
- **Impact réel ?**



- Reconnaissance **de l'urgence climatique**
- Objectifs de réduction pour **les émissions territoriales**
- **80 mesures (20 emblématiques)**

MAIS :

- **Intention politique** du Conseil d'Etat
- Mesures
  - principalement **incitatives**
  - soumises aux **contraintes** budgétaires et politiques

Analyse de l'implémentation :

Focus sur les mesures emblématiques



Site officiel
ÉTAT DE VAUD

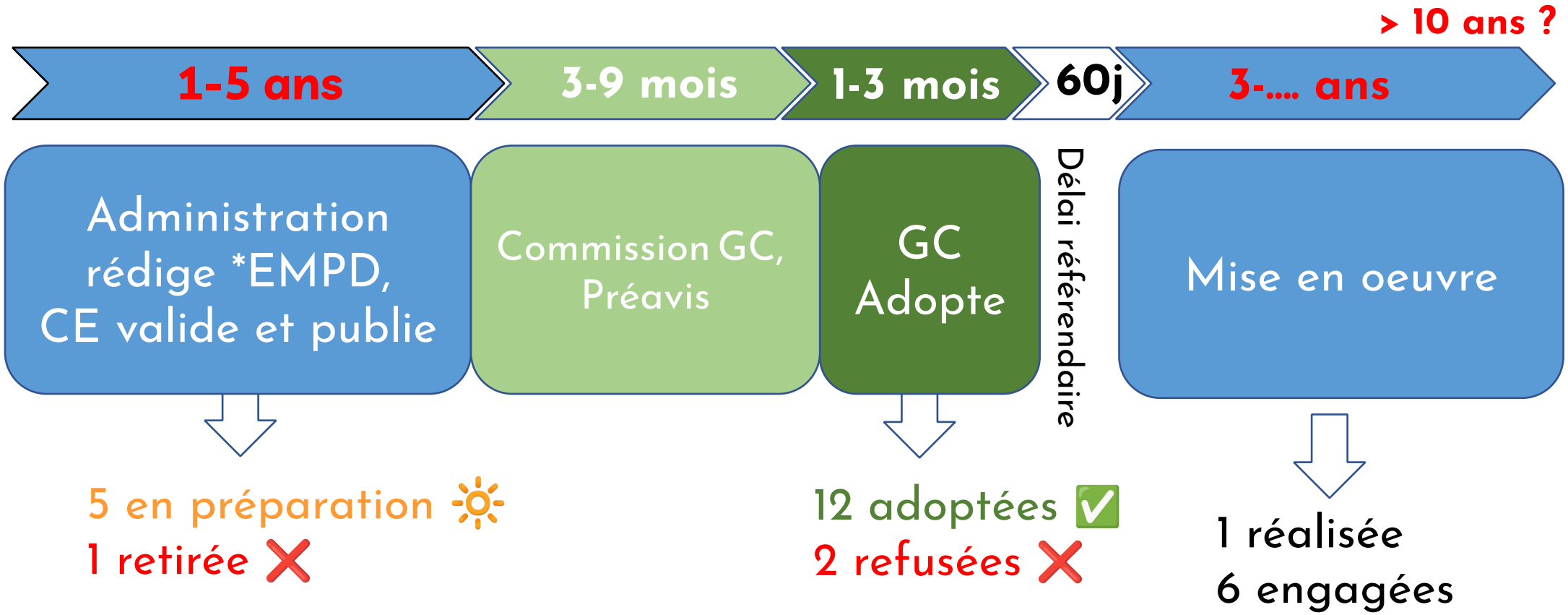
vd.ch > Actualités > Communiqués de presse de l'État de Vaud

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT
Publié le 28 juin 2023

POLITIQUE CLIMATIQUE: DES MESURES EMBLÉMATIQUES À DÉPLOYER D'ICI 2024

Le Conseil d'Etat accélère et renforce ses engagements en matière climatique en débloquant 209 millions de francs

Cycle de vie des 20 mesures emblématiques et état des lieux (juin 2026)

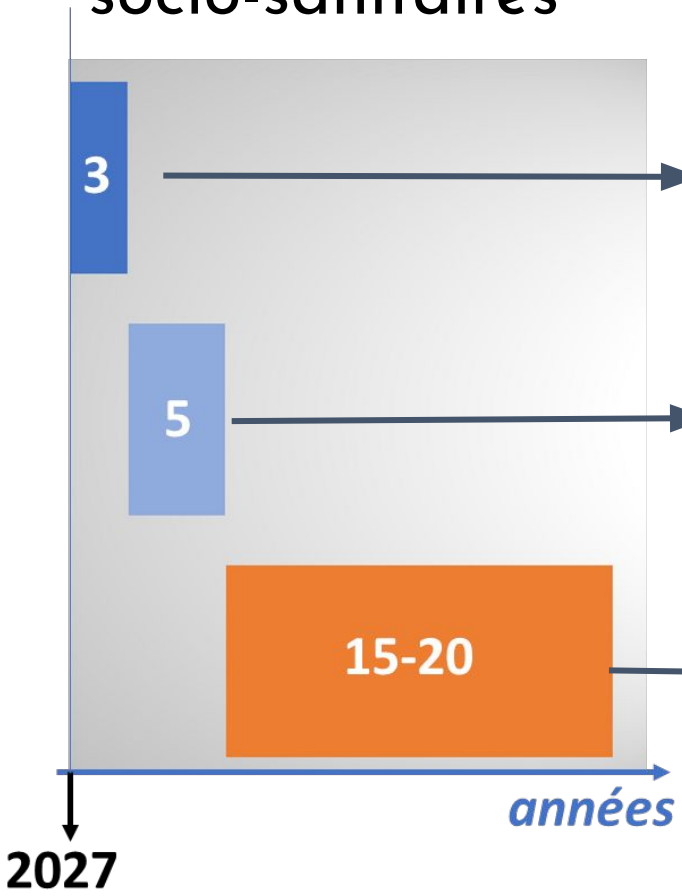


*__EMPD__ *(Exposé des motifs et projet de décret) :*
contexte, justification, activités, financement, calendrier, bases légales, conduite de projet

Mises en œuvre, temporalité et impact :

Exemple de mesure engagée

EB-7 Soutenir la rénovation énergétique et durable des établissements socio-sanitaires



- *Analyser le profil énergétique de 400 bâtiments*
- *Identifier 3-5 projets pilotes de rénovation*

- *EMPDs pour projets pilotes*
- *Réalisation projets pilotes*

- *EMPDs pour projets (200 bâtiments ?)*
- *Réalisation des projets*

Mesures emblématiques retirées et refusées

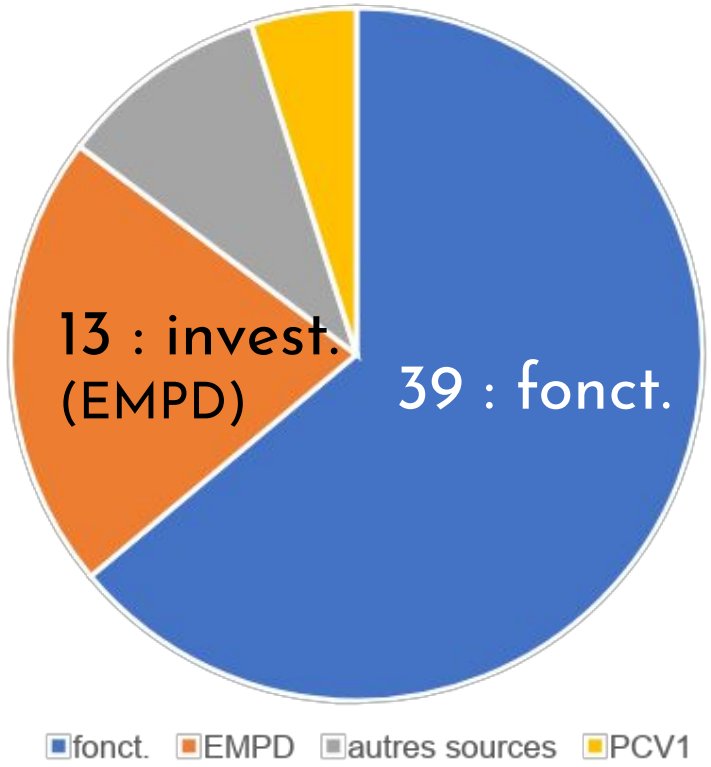
- ***MO-3 (mesure phare de la législature)** Développer des facilités tarifaires pour favoriser l'accès de la population à une mobilité durable et soutenir le pouvoir d'achat.
  → **Retirée par le Conseil d'Etat** ❌

- ***MO-9** Déployer des plans de mobilité dans les services de l'administration cantonale et les établissements scolaires publics → **Refusée par le Grand Conseil** ❌

- ***MRN-1** Protéger la biodiversité par la mise en œuvre de l'infrastructure écologique
  → **Refusée par le Grand Conseil** ❌

Et quelle temporalité d'implémentation pour les mesures non-emblématiques ?

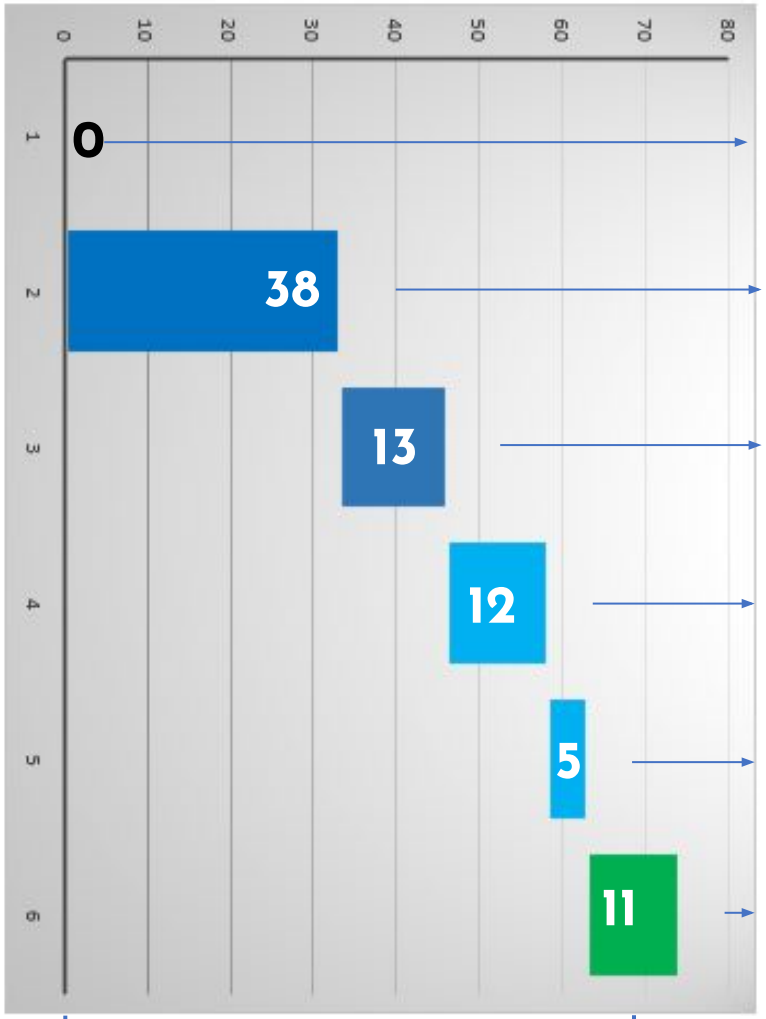
Budget



- 60 Mesures
- Conditions cadres/lois

Exemple de la temporalité de la mesure non-emblématique

"révision loi sur l'énergie (LVEne)"



- Juin 2020, PCV1
- Août 2023, avant projet, consultation publique
- Sept. 2024, CE adopte le projet de loi → GC/CENEM
- Sept. 2025, rapport de la CENEM
- Février 2026, adoption par GC
- Janvier 2027, entrée en vigueur

- Impact CO2 fort
- délais rempl. chauffages fossiles ↗
- ~~rénovation bâtiments < 750 m2~~
- Déploy. photovoltaïque ↘
- …

Autres lois :
État des lieux

- **Loi cadre** durabilité et climat (LCDC):
  - 2019: motion parlementaire (19_MOT_119)
  - 2021: le Conseil d'Etat se saisit de cette demande
  - 2022: dans programme de législature
  - 2025: condition-cadre du PCV2
  - 2026: mise en consultation
  - *Entrée en vigueur prévue 3 ans après l'adoption*

- Autres révisions:
  - Loi sur les routes (LRou-LMob): en consultation
  - Loi sur l'aménagement du territoire (LATC): en consultation
  - Loi sur les déchets: en préparation
  - ...

Conclusion

Bilan carbone

- Politique climatique ne permet pas de respecter les objectifs

Temporalité des mesures emblématiques du Plan climat

- Période d'adoption par le CE trop longue
- Adoption des mesures par le GC compromise
- Manque de transparence et clarté sur mise en oeuvre et progrès

Contenu des mesures du Plan climat

- Impact CO2 incertain
- Peu d'impact sur émissions totales
- Révision des lois tardives et peu liées

Remerciements

- Collaborations et discussions
  - OK-Climat
  - Laboratoire LEURE, projet Speed2Zero
  - OCDC

- Objectif Climat Vaud

Merci pour votre attention !

QUESTIONS-RÉPONSES